

Histoire

HÉRITIERS DE L'AVENIR : MANUEL VALLS

Manuel Valls, Émeric Bréhier

La Fondation recueille les témoignages de celles et ceux qui furent les principaux acteurs de l'histoire du Parti socialiste, les réunissant sous un titre emprunté à Pierre Mauroy, « Héritiers de l'avenir ». Cette collection constitue une source précieuse de compréhension des enjeux et des débats qui ont traversé la gauche depuis cinquante ans. Retrouvez l'entretien avec Manuel Valls, ancien Premier ministre, interrogé par Émeric Bréhier, ancien député, directeur de l'Observatoire de la vie politique de la Fondation Jean-Jaurès.

Manuel Valls, ancien Premier ministre, revient sur son parcours politique depuis son adhésion au Parti socialiste à la fin de ses études en 1980. Issu d'une famille républicaine espagnole, il a pour modèles Michel Rocard et Felipe González, et il rejoint le groupe des jeunesses socialistes de l'université Paris 1 animé alors par Stéphane Fouks et Alain Bauer. Il devient assistant parlementaire de Robert Chapuis. Naturalisé français en 1982, il est candidat aux élections régionales de 1986 en Île-de-France et en devient le plus jeune élu. En 1988, appelé par les rocardiens du Val-d'Oise, il s'installe à Argenteuil dont il devient conseiller municipal l'année suivante, et dirige la fédération socialiste. Il est aussi le collaborateur de Guy Carcassonne à Matignon, puis intègre la direction du Parti socialiste en 1993, où il est un des artisans des États généraux de Lyon pilotés par Rocard, tentative de renouvellement inaboutie à ses yeux. Collaborateur de Lionel Jospin lors de la campagne de 1995, il l'accompagne à la direction du PS puis à Matignon. En 2001, il s'implante à Évry, en devenant maire, puis député en 2002. Son militantisme, ses mandats et ses missions à Matignon avec Michel Rocard et Lionel Jospin sont pour lui une formation précieuse. Revenant sur ses fonctions auprès de François Hollande, il conclut cet entretien en analysant les rapports entre le président de la République et le chef du gouvernement dans le cadre des institutions de la Ve République.